



AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport financier 2020

(Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, art. 105.1)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, de ce qui suit :

Il sera procédé au dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, lors de la séance du conseil du mardi 14 septembre 2021 qui aura lieu à 19 h 30 dans la salle Florian-Bleau située à l'hôtel de ville au 110, boulevard Perrot.

Donné à L'île-Perrot, ce 8 septembre 2021.

(Original signé)

Zoë Lafrance
Directrice des affaires juridiques et greffière